



entreprise en liquidation et ags

Par **Ashi**, le **06/05/2019** à **20:54**

Bonjour.

L'entreprise pour laquelle je travaille ne verse plus de salaires depuis 3 mois (février, mars, avril). Mon employeur a fait une demande de sauvegarde en mars mais étant en cessation de paiement celle-ci a été refusé fin avril ... Immédiatement l'employeur fait une demande de liquidation, mais le jugement aura lieu fin mai, soit 4 mois sans salaire.

L'entreprise n'a aucun bien immobilier ni quoique se soit qui soit a elle...

Ma question est la suivante, les ags vont il couvrir tous les salaires dues ou y a-t-il un nombre de jour limite ?

Car ne trouvant pas d'autre travail, pour le moment je continue de travailler non payé... Mais vais-je récupérer ces 4 mois de salaires?

Merci d'avance.